

**Commerce de gros des tissus, tapis et linge de maison
CCN n° 3047**

Bilan Formation

Exercice 2008

Sources

Les données présentées dans ce bilan sont issues :

des bases de données de l'OPCA INTERGROS :

- des **bordereaux de collecte** des contributions formation qui contiennent des informations sur les caractéristiques des entreprises et leurs salariés.
- des **demandes de prise en charge** des dossiers de formation qui nous donnent des éléments sur les caractéristiques des formations et le profil des stagiaires.

Les données portent sur l'**exercice 2008**.

Bilan de l'emploi et de la formation

Commerce de gros des tissus, tapis et linge de maison (CCN n° 3047)

Sommaire

Présentation de la branche

La formation professionnelle

1. Le contrat de professionnalisation : un contrat d'intégration ...
2. La formation des salariés en poste
3. Synthèse

Présentation de la branche

Exercice 2008

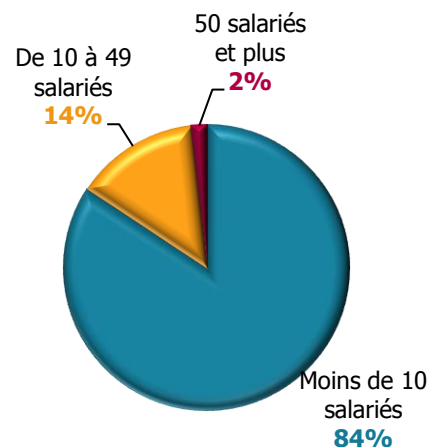
Les entreprises

En **2008**, **593 entreprises** appliquent la convention collective du commerce de gros des tissus, tapis et linge de maison et versent leur contribution formation à INTERGROS. Le nombre d'entreprises répertoriées (CCN N 3047) dans les bases de données de l'OPCA a progressé de **1,7%** par rapport à l'année précédente.

Activité principale des entreprises (code NAF) :

- commerce de gros de textiles (4641Z) : **60%** des entreprises
- commerce de gros d'autres biens domestiques (4649Z) : **15%** des entreprises
- commerce de gros d'habillement et de chaussures (4642Z) : **5%** des entreprises

Répartition des entreprises selon leur taille



L'implantation régionale des sièges sociaux des entreprises est quasiment la même qu'en 2007 :

- 52%** en Île-de-France
- 9%** dans le Nord-Pas-de-Calais
- 8%** en Rhône-Alpes
- 8%** en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taille moyenne des entreprises (en nombre de salariés)

Entreprises	Taille moyenne
Moins de 10 salariés	3,53
10 à 49 salariés	20,2
50 salariés et plus	116,2
Ensemble	7,5

La taille moyenne des entreprises de la branche est inférieure à celle constatée au niveau de l'ensemble du commerce interentreprises (12 salariés).

Les salariés

En 2008, les entreprises de la branche employaient **4 306 salariés**.

A périmètre constant (**506** entreprises ayant versé leur contribution à INTERGROS et appliquant la convention du commerce de gros des tissus, tapis et linge de maison en 2007 et 2008) on constate une progression de l'effectif salarié :

En 2007 : **4 191** salariés → -2,3% En 2008 : **4 094** salariés

Profil des salariés (homme/femme)

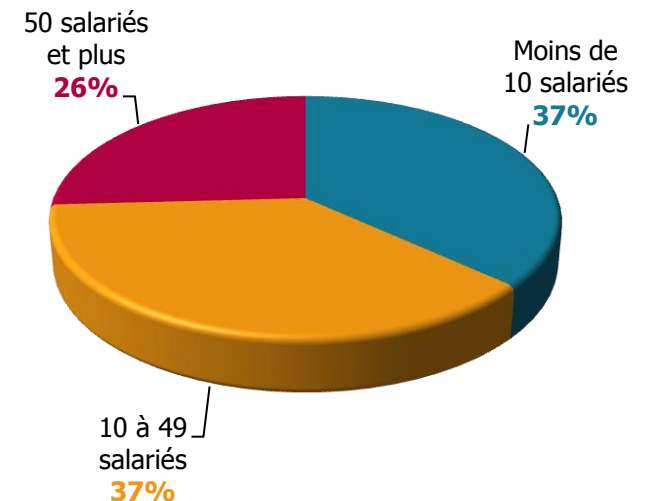


2 378 hommes : **54%**

2 118 femmes : **46%**

Les entreprises de la branche comptent quasiment autant de femmes que d'hommes. C'est dans les entreprises d'au moins 50 salariés que les femmes sont les plus présentes.

Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise



Entreprises	% hommes	% femmes
Moins de 10 salariés	58%	42%
10 à 49 salariés	53%	47%
50 salariés et plus	50%	50%
Ensemble	54%	46%

L'emploi de travailleurs handicapés

Exercice 2007

Rappel de la loi handicap du 11 février 2005

Entrée en application au 1^{er} janvier 2006

Tout établissement d'au moins 20 salariés a pour obligation d'employer l'équivalent de 6% de travailleurs handicapés.

Effectif de l'entreprise	Contribution à partir de 2006	Majoration de la Contribution à partir de 2010 pour entreprises à « Quota 0 » sur 4 ans
750 salariés et plus	600 fois le Smic horaire	1500 fois le SMIC horaire pour les entreprises n'ayant engagé aucune action handicap
200 à 749 salariés	500 fois le Smic horaire	
20 à 199 salariés	400 fois le Smic horaire	

28 établissements soumis à l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés

Selon l'Agefiph, en 2007, **14** établissements étaient à « quota zéro* », soit 50% des établissements de la branche.

Si ces établissements sont toujours à « quota 0 » en 2008 et 2009, ils risquent de voir leur contribution à l'Agefiph **majorée à 1500 fois le smic**.

La totalité de ces établissements employaient moins de 0,05% de travailleurs handicapés, alors que le taux légal prévoit 6%.

En 2007, le montant de la contribution Agefiph pour les entreprises de la branche du commerce de gros des tissus, tapis et linge de maison s'élevait à **141 702 €**, soit en moyenne par établissement concerné plus de **5 060 €**.

() : « quota zéro » : entreprise n'ayant pas réalisé d'action en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés (embauche d'un travailleur handicapé, accueil d'un stagiaire handicapé, sous-traitance à une entreprise adapté ou encore le recours à l'intérim)*

La formation professionnelle

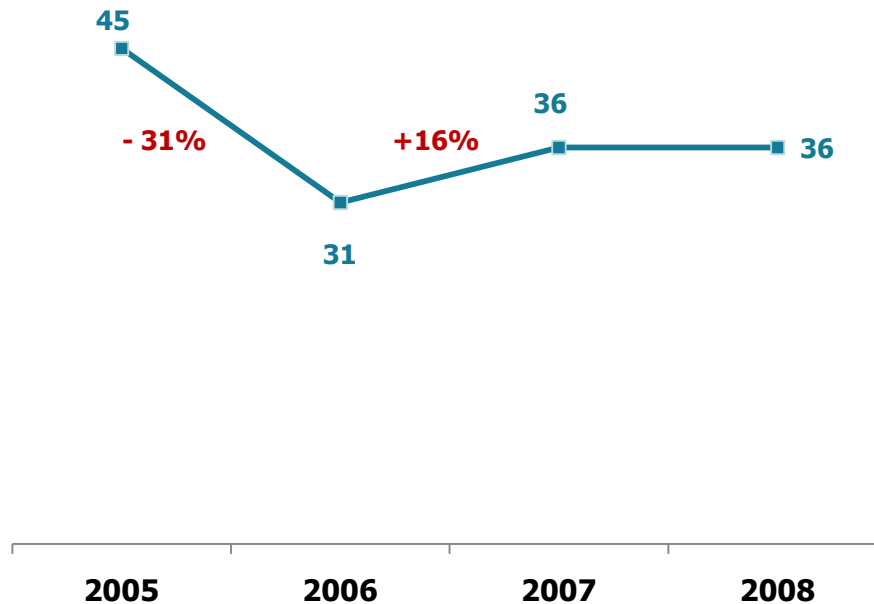
Exercice 2008

Chapitre 1

Le contrat de professionnalisation : un contrat d'intégration ...



Evolution du nombre de contrats de professionnalisation depuis 2005



Après une baisse du nombre de salariés recrutés en contrat de professionnalisation en 2006, leur nombre s'est stabilisé à 36 ces deux dernières années.

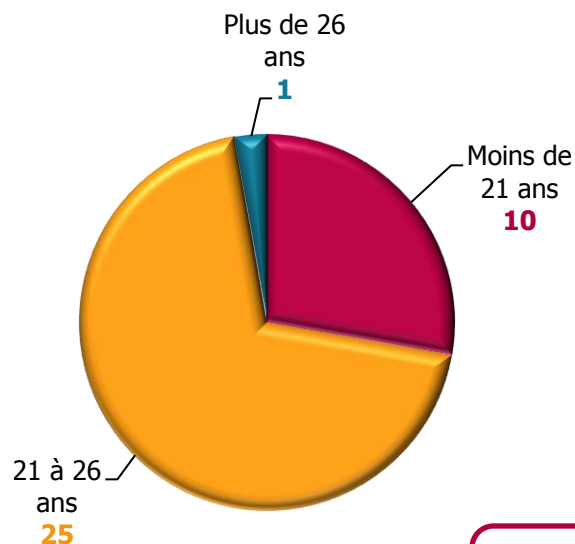
Le contrat de professionnalisation en 2008

En 2008, **36 salariés** ont signé un contrat de professionnalisation dans **28 entreprises**. Les salariés recrutés en contrat de professionnalisation représentent **0,8%** des salariés de la branche.

La **majorité** de ces contrats (**33**) sont à **durée déterminée** et **23** de ces contrats ont été signés dans les entreprises de moins de 10 salariés.

Le profil des salariés

Répartition des salariés selon l'âge



Répartition des salariés selon le sexe

Seul un des salariés recrutés en contrat de professionnalisation a plus de 26 ans.

16 hommes



20 femmes



Niveau de formation des salariés qui signent un contrat de professionnalisation :

- 10 ont le niveau BTS
- 20 ont le niveau Baccalauréat
- 5 ont le niveau BEP

Le contrat de professionnalisation en 2008

Le profil des salariés

Postes occupés par les salariés

Poste/Emploi	Ensemble	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Vendeur	6	3	3
Assistant de gestion	5	2	3
Commercial	4	2	2
Assistant commercial	2	0	2
Assistant styliste	3	0	3
Assistant chef de produit	2	0	2
Magasinier	2	2	0
Autres*	7	4	3
Non précisé	5	3	2
Total	36	16	20

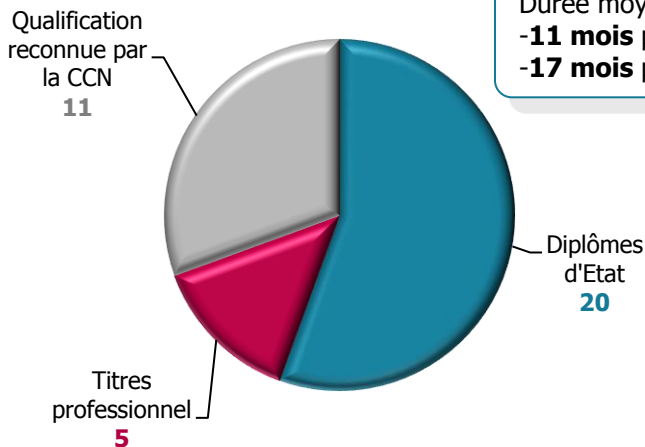
Parmi les salariés recrutés en contrat de professionnalisation, **14** occupaient un poste relevant du **commerce** ou de la **vente**.

* Assistant marketing, attaché commercial, conseiller en vente, infographiste, préparateur de commande – cariste, secrétaire, assistant webmarketing

Le contrat de professionnalisation en 2008

Les caractéristiques des formations

Objectif visé par les formations

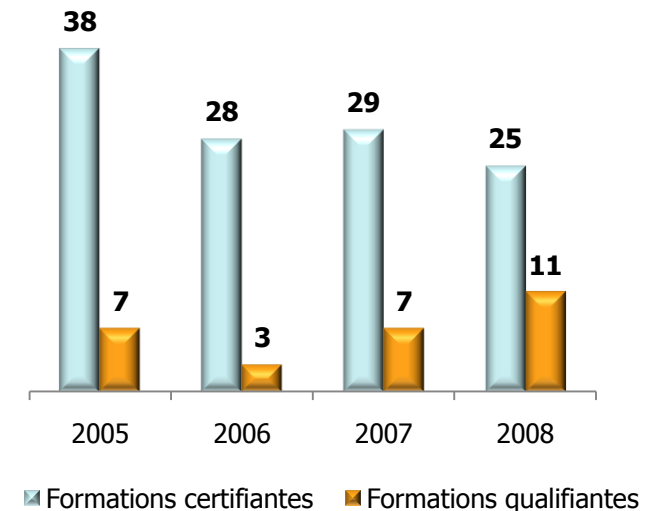


Durée moyenne de formation :
 - **11 mois** pour les formations qualifiantes
 - **17 mois** pour les formations certifiantes

Principaux diplômes :

- **5 BTS Négociation Relation Client**
- **5 BTS assistant de gestion**
- **4 Bac professionnel commerce**

Evolution de la part des formations qualifiantes



La part des formations qualifiantes progresse depuis 3 ans.

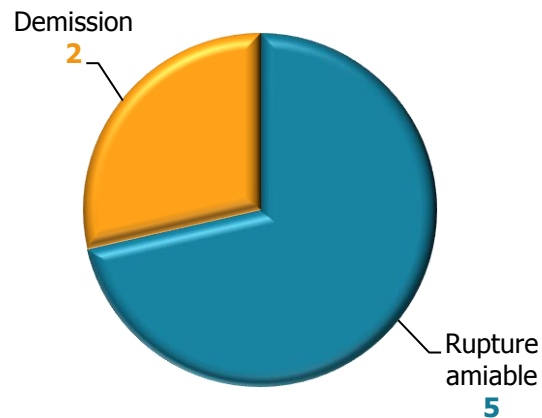
Le suivi des contrats de professionnalisation de 2006

Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2006, **31** salariés avaient signé un **contrat de professionnalisation**. Aujourd'hui, l'ensemble de ces contrats sont terminés ce qui nous permet d'établir un suivi.

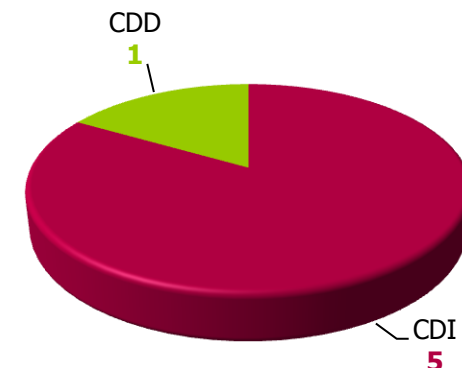
▪ **Taux de rupture : 22%** (7 contrats **rompus** ou interrompus).

6 salariés ont déclaré être restés dans leur entreprise d'accueil à la fin de leur contrat de professionnalisation.

Les motifs de rupture



Les types de contrat signés par les salariés restés dans leur entreprise d'accueil



Parmi les **6** salariés qui sont **restés dans leur entreprise** d'accueil, **5** ont signé un **CDI** dans cette même entreprise à la suite de leur contrat de professionnalisation.

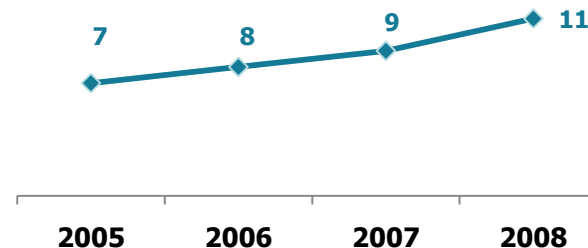
Le tutorat

Le tutorat est un élément favorisant l'intégration et l'adaptation des nouveaux salariés, notamment les salariés recrutés par le biais du contrat de professionnalisation.

La formation des tuteurs

- En 2008, **11** stagiaires ont suivi une formation tuteur soit 2 stagiaires de plus par rapport à 2007.
- La durée moyenne de la formation tuteur est de **28 heures**.
- Au total **35** tuteurs ont été formés **en 4 ans** pour **148** salariés recrutés en **contrat de professionnalisation** dans la branche, soit un tuteur formé pour 4 salariés.

Evolution du nombre de tuteurs formés



L'aide à l'exercice de la fonction tutorale

Il s'agit d'une aide financière versée à l'entreprise en contrepartie du temps passé par le tuteur auprès du salarié embauché en professionnalisation.

En **2008**, **7** entreprises ont bénéficié d'une aide à l'exercice de la fonction tutorale.

En **2007** :
9 stagiaires formés

OCI

Chapitre 2

La formation des salariés en poste



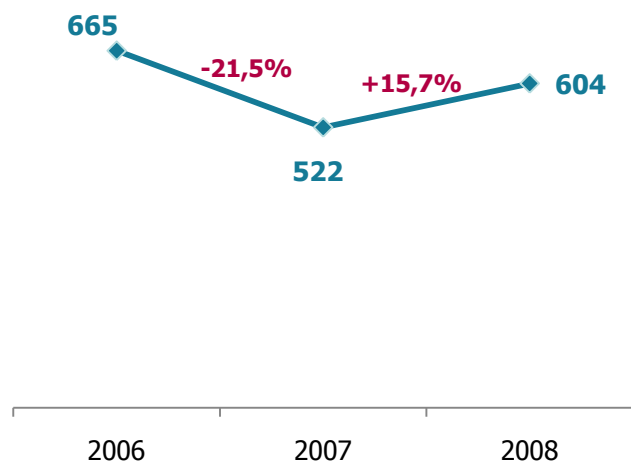
La formation des salariés

En **2008**, **617** stagiaires ont été formés dans le cadre de la formation continue, la période de professionnalisation et les formations « clés en main » :

- **604** dans le cadre du **plan de formation**
- **3** dans le cadre de la **période de professionnalisation**
- **10** dans le cadre des formations « **clés en main** »

Les taux de départ indiqués ont été calculés sur la base des demandes de prise en charge faites aux OPCA FORCO et INTERGROS. Ils ne tiennent donc pas compte de l'ensemble des formations imputées au titre du plan pour les entreprises de 10 salariés et plus.

Evolution du nombre de stagiaires formés (hors formations clés en main)



Taux d'entreprises formatrices : il s'agit des entreprises qui ont formé au moins un salarié dans le cadre de la période, de la formation continue ou des formations clés en main durant l'année.

- Au global : **30%**
- Moins de 10 : **26,6%**
- 10 et plus : **48,4%**

Taux de départ en formation : 13,7%

→ Selon le sexe :

Taux de départ
des hommes : **13,9%**



Taux de départ des
femmes : **13,3%**

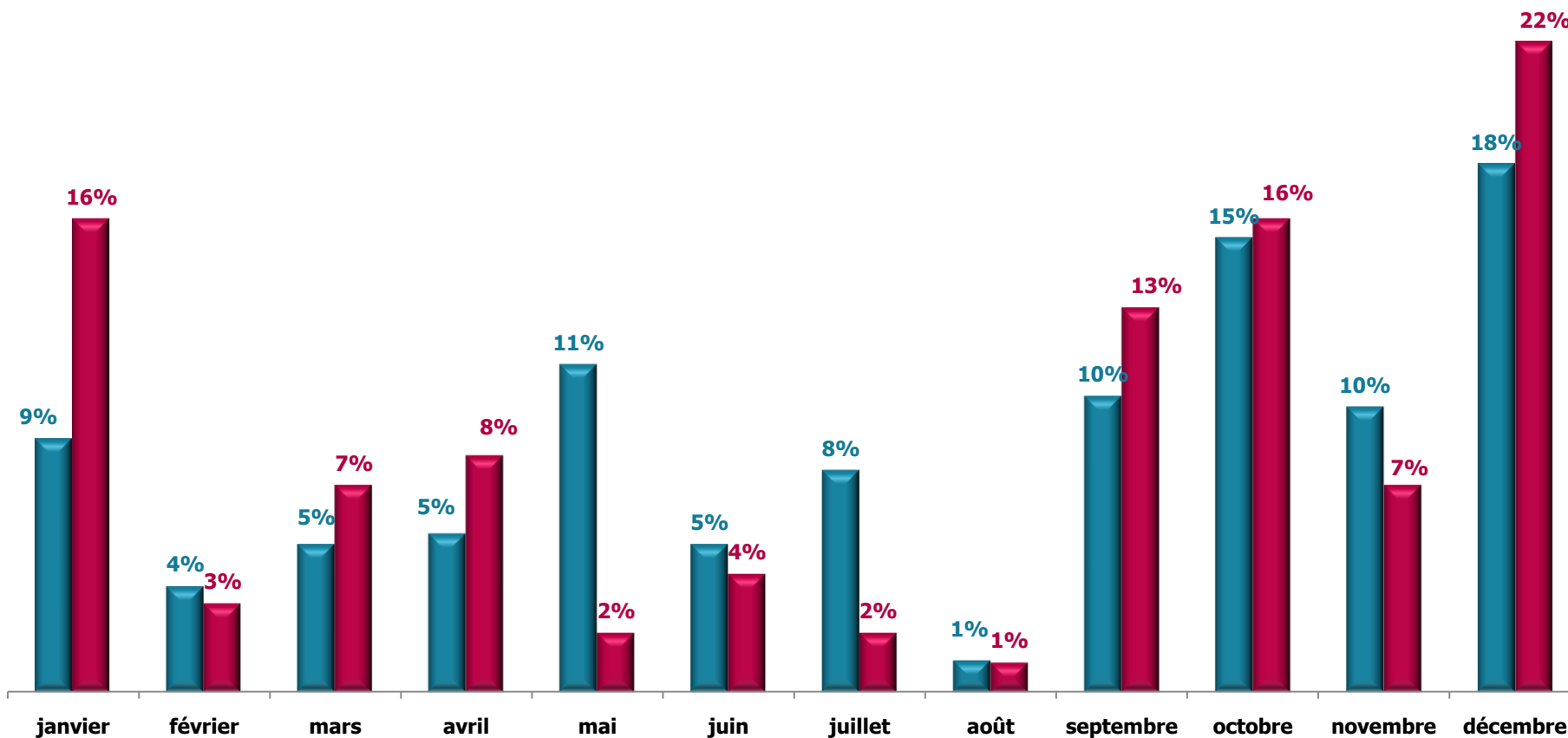
→ Selon la taille de l'entreprise :

- Moins de 10 salariés : 17,3%
- 10 salariés et plus : 11,4%

Les caractéristiques des formations des salariés en poste

Catégorie socioprofessionnelle	Durée moyenne en 2007	Durée moyenne en 2008	Evolution
Ouvriers – Employés	25 heures	22 heures	- 3 heures
Techniciens – Agents de maîtrise	35 heures	21 heures	- 14 heures
Ingénieurs - Cadres	23 heures	29 heures	+ 6 heures

Les périodes favorables pour la formation continue



Source OPCA - CCN 3047

■ Moins de 10 salariés

■ 10 salariés et plus

La période de professionnalisation

En 2008, **3** stagiaires ont suivi une formation dans le cadre de la période de professionnalisation soit une baisse du nombre de stagiaires de **89%** par rapport à 2007.

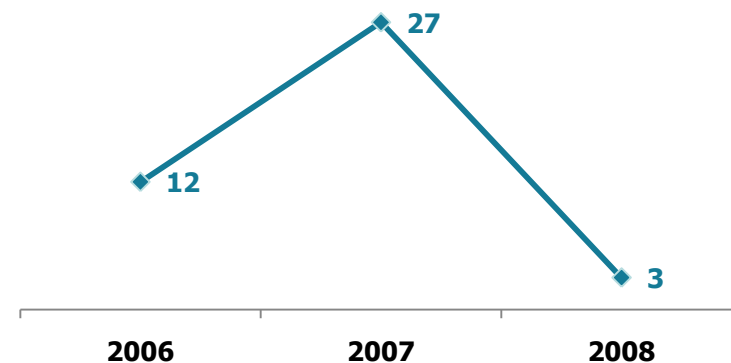
Profil des stagiaires

- **3 hommes**
- **1 ouvrier-employé** et **2 agents de maîtrise**
- **1 a 59 ans** et **2 ont 45 ans**

Caractéristiques de la formation

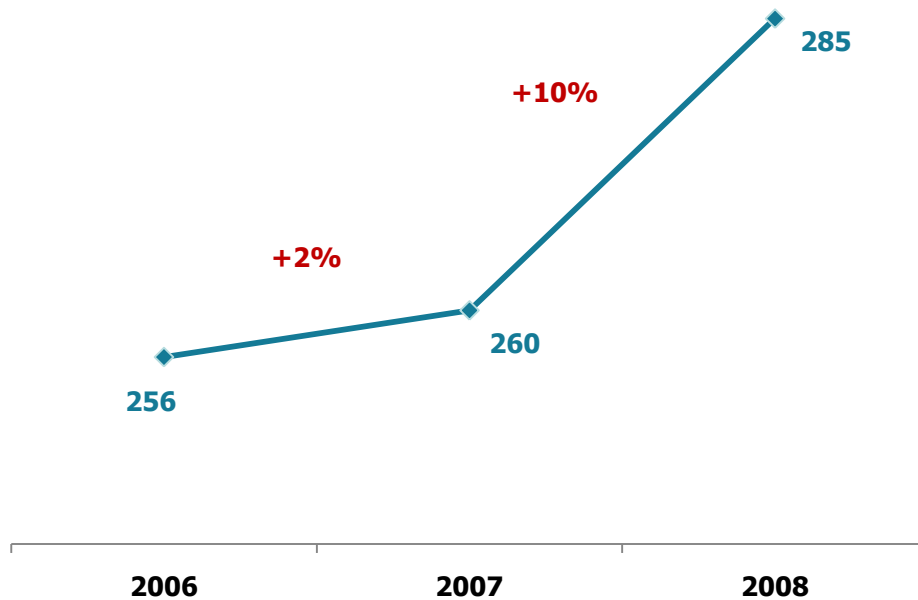
- **2 formations de 120 heures** et **1 de 455 heures**
- Domaine de formation :
 - ✓ **2** stagiaires ont suivi un **cycle commercial**
 - ✓ **1** stagiaire une formation de **vente par téléphone**

Evolution du nombre de stagiaires en période de professionnalisation



En **2007** :
27 stagiaires formés

La formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés



En **2008**, **285** stagiaires ont été formés dans le cadre de la formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés.

Progression du nombre de stagiaires de 10% par rapport à l'année précédente.

Répartition des stagiaires selon le sexe



Hommes : **50%**

Femmes : **50%**

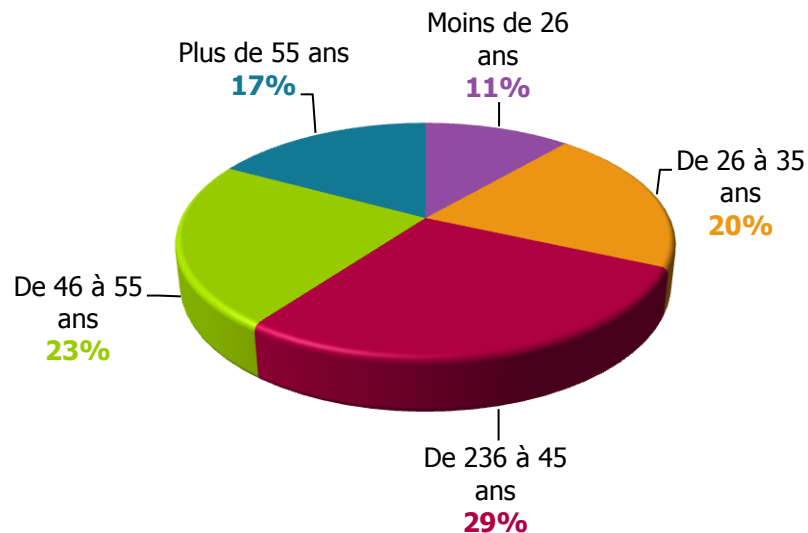
Source OPCA - CCN 3047

La formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés

En 2008, **285** stagiaires ont suivi une formation dans le cadre de la formation continue.

Le profil des stagiaires

Répartition des stagiaires selon l'âge

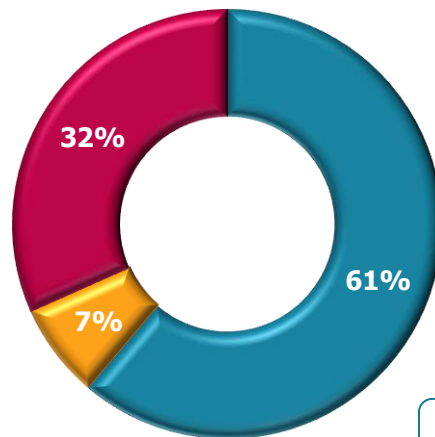


Les stagiaires de **plus de 45 ans** représentent **40%** des stagiaires. Ce taux est très nettement supérieur au taux constaté au niveaux de l'**OPCA** (entre **25%** et **30%**)

La formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés

Le profil des stagiaires

Répartition des stagiaires selon la catégorie socioprofessionnelle



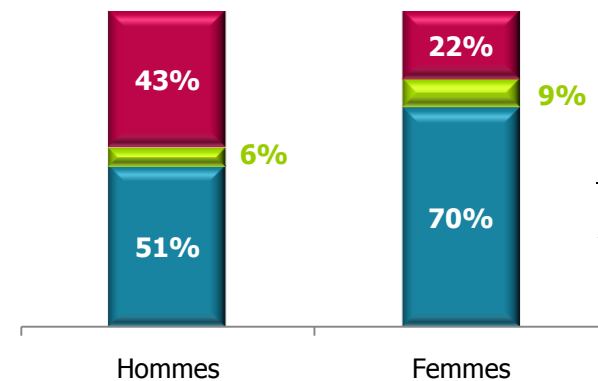
61% des stagiaires formés sont des employés.

- Ouvriers - Employés
- Techniciens - Agents de maîtrise
- Cadres

Répartition des stagiaires selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe

Catégorie socioprofessionnelle	% hommes	% femmes	Ensemble
Employés	42%	58%	100%
Agents de maîtrise	42%	58%	100%
Cadres	67%	33%	100%

Lecture : 51% des stagiaires employés sont des hommes.



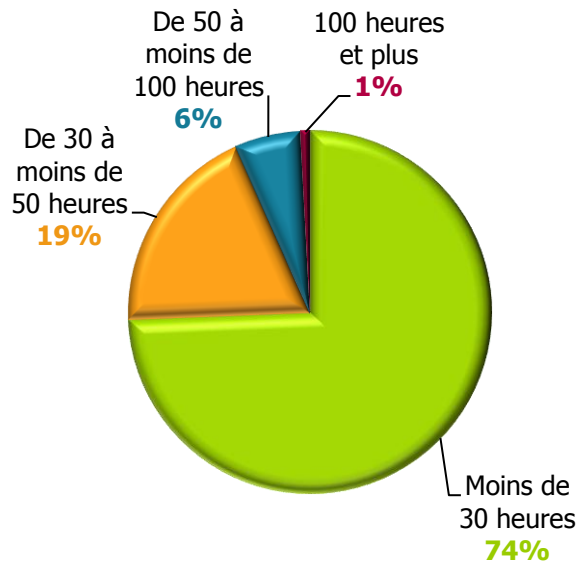
Lecture : 43% des stagiaires hommes sont cadres.

- Employés
- Agents de maîtrise
- Cadres

La formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés

Les caractéristiques des formations

Durée de formation



Répartition des stagiaires selon la durée de la formation et le sexe

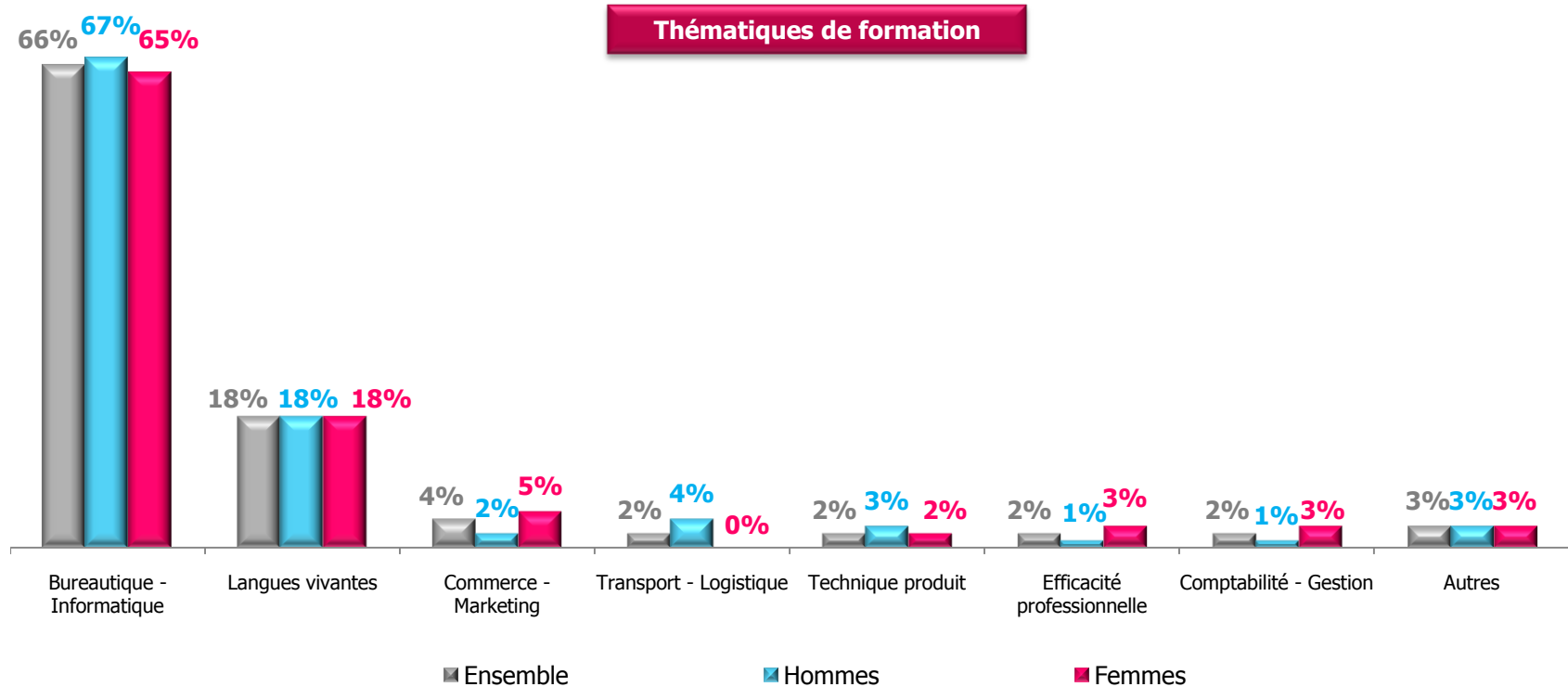
Durée de la formation	% hommes	% femmes	Ensemble
Moins de 30 heures	53%	47%	100%
De 30 à moins de 50 heures	50%	50%	100%
De 50 à moins de 100 heures	57%	43%	100%
100 heures et plus	50%	50%	100%

Lecture : 52% des stagiaires ayant suivi une formation d'une durée inférieure à 30 heures sont des hommes.

La durée moyenne de formation pour les hommes et les femmes est la même dans les entreprises de moins de 10 salariés : **22 heures**.

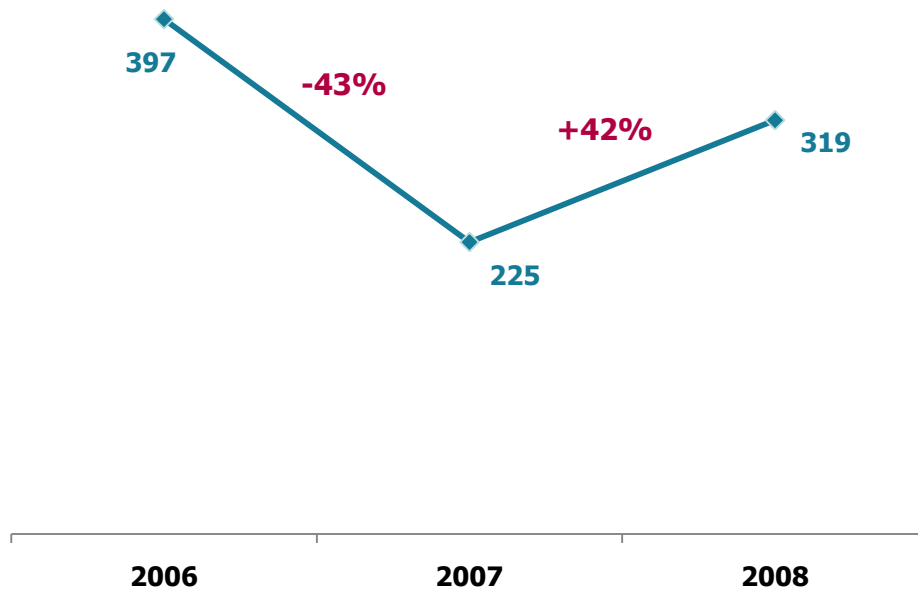
La formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés

Les caractéristiques des formations



Source OPCA - CCN 3047

La formation continue dans les entreprises de 10 salariés et plus



En **2008**, **319** stagiaires ont été formés dans le cadre de la formation continue dans les **entreprises de 10 salariés et plus**.

Progression du nombre de stagiaires de 42% par rapport à l'année précédente.

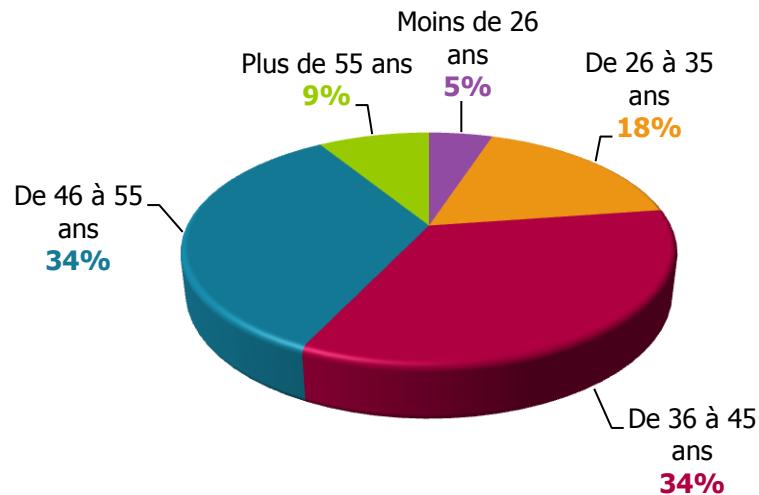
En **2007** :
225 stagiaires formés

La formation continue dans les entreprises de 10 salariés et plus

En 2008, **319** stagiaires ont suivi une formation dans le cadre de la formation continue.

Le profil des stagiaires

Répartition des stagiaires selon l'âge



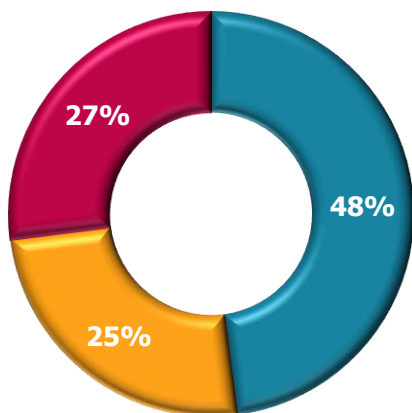
Répartition des stagiaires selon le sexe



La formation continue dans les entreprises de 10 salariés et plus

Le profil des stagiaires

Répartition des stagiaires selon la catégorie socioprofessionnelle



- Ouvriers - Employés
- Techniciens - Agents de maîtrise
- Cadres

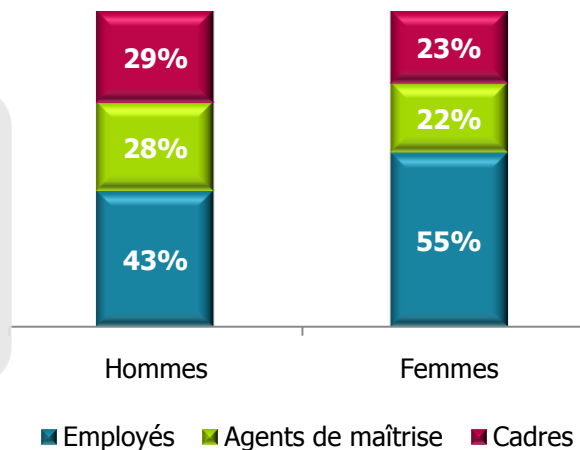
48% des stagiaires appartiennent au collège **ouvriers-employés**.

Les stagiaires sont majoritairement des **hommes**. La proportion des femmes diminue au fur et à mesure que l'on évolue dans la catégorie socioprofessionnelle.

Répartition des stagiaires selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe

Catégorie socioprofessionnelle	% hommes	% femmes	Ensemble
Employés	53%	47%	100%
Agents de maîtrise	64%	36%	100%
Cadres	64%	36%	100%

Lecture : 53% des stagiaires employés sont des hommes.

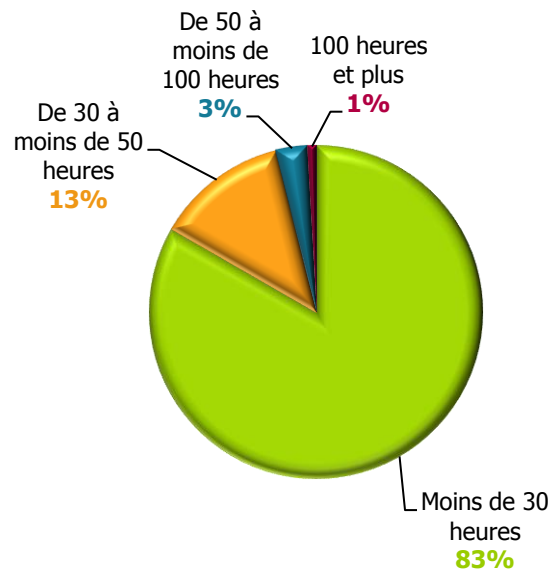


Lecture : 43% des stagiaires hommes sont cadres.

La formation continue dans les entreprises de 10 salariés et plus

Les caractéristiques des formations

Durée de formation



Répartition des stagiaires selon la durée de la formation et le sexe

Durée de la formation	% hommes	% femmes	Ensemble
Moins de 30 h	58%	42%	100%
De 30 à moins de 50 h	42%	58%	100%
De 50 à moins de 100 h	43%	57%	100%
100 h et plus	50%	50%	100%

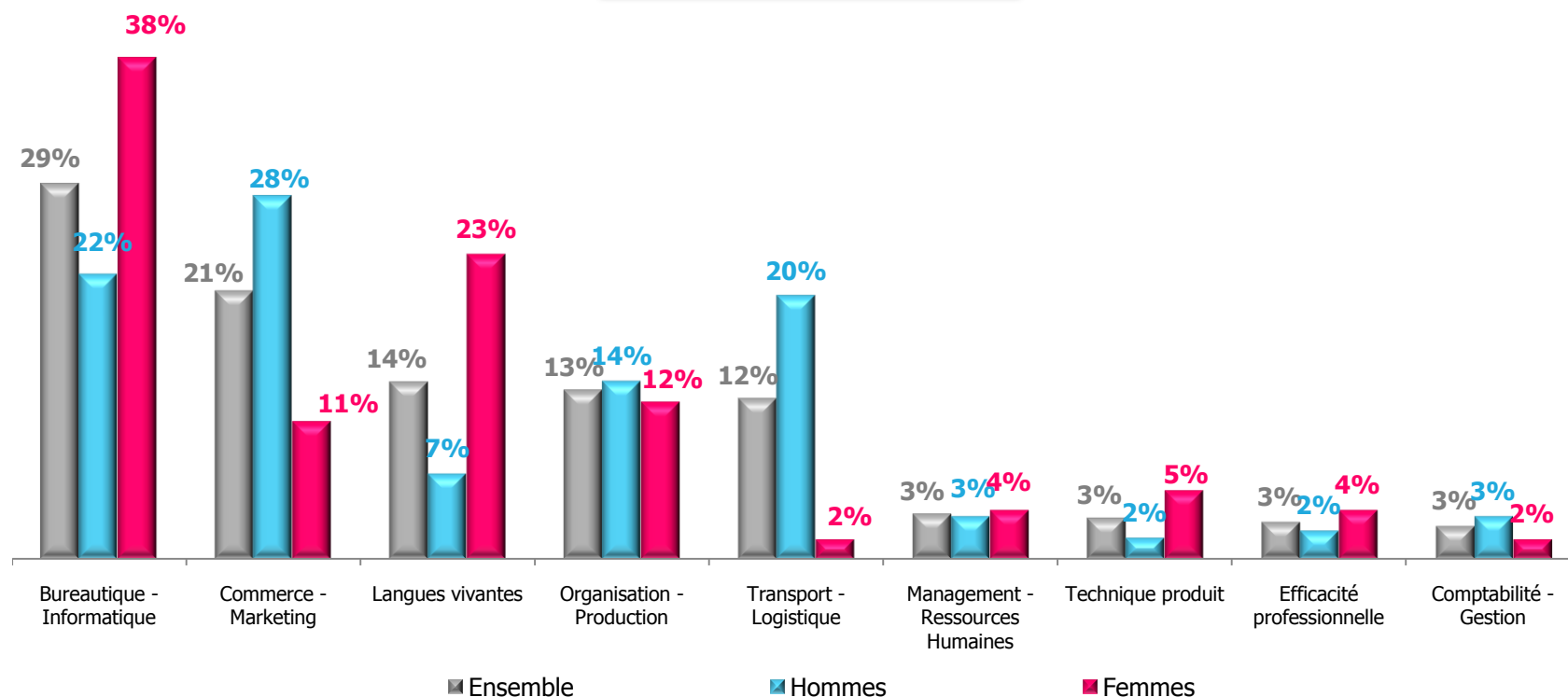
Lecture : 58% des stagiaires ayant suivi une formation d'une durée inférieure à 30 heures sont des hommes.

La durée moyenne de formation est de **21 heures** pour les **femmes** et de **25 heures** pour les **hommes**. Cet écart est dû à la durée de formation d'un stagiaire homme qui était très élevée. Si on calcule la durée moyenne de formation des hommes en faisant abstraction de longue formation, la durée moyenne de formation des hommes diminue à 16 heures.

La formation continue dans les entreprises de 10 salariés et plus

Les caractéristiques des formations

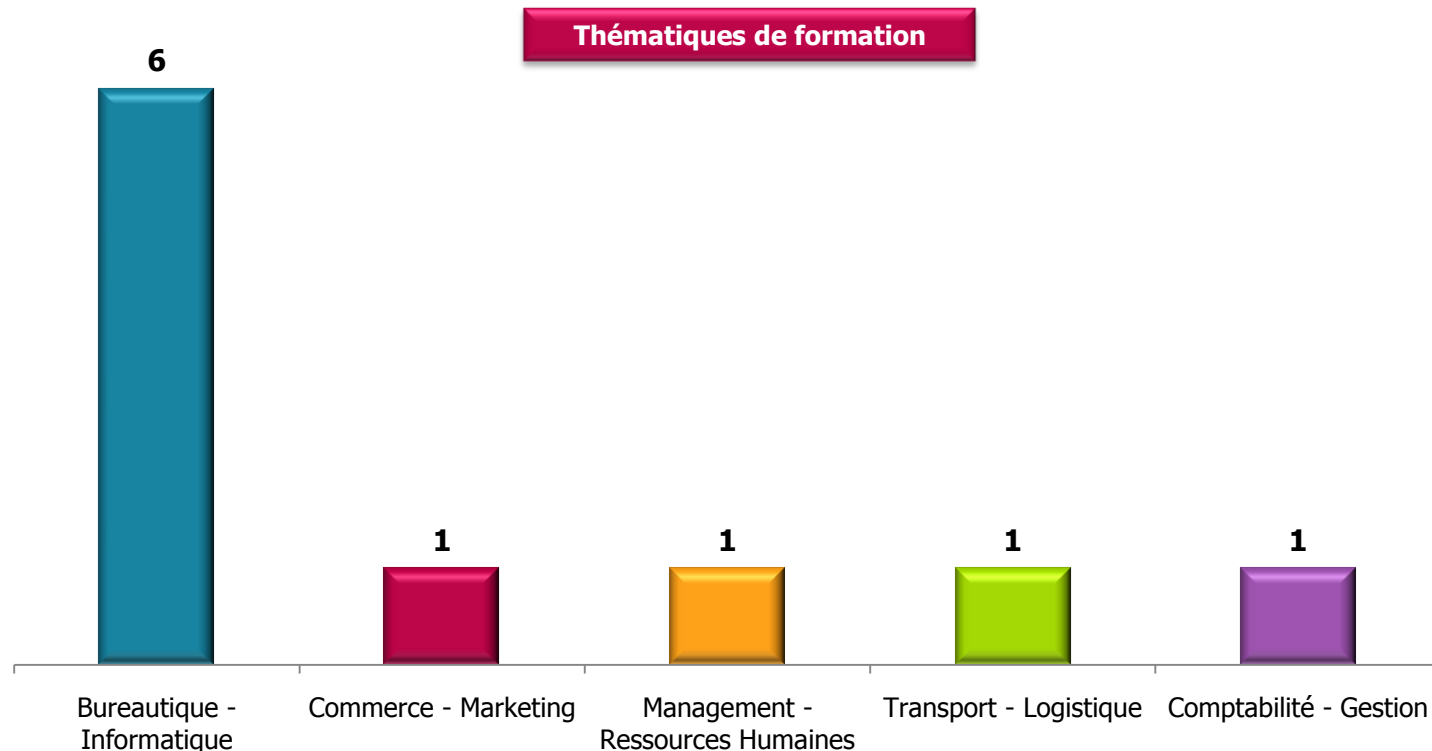
Thématiques de formation



Source OPCA - CCN 3047

Les Formation Clés en main

- Les formations clés en main sont des formations cataloguées et proposées par INTERGROS qui en assure la coordination pédagogique et administrative ainsi que le financement intégral. Elles sont réservées aux entreprises de moins de 50 salariés.
- Comme l'année précédente, **10 stagiaires** ont suivi une formation clés en main (**6 femmes** et **4 hommes**).
- Durée moyenne de formation : **12 heures**



Source OPCA - CCN 3047

Le Droit Individuel à la formation, la Validation des Acquis de l'Expérience et le Bilan de Compétences

En 2008 :

- **13** Droit Individuel à la Formation ont été réalisés (**11** femmes et **2** hommes)

Toutefois, ce chiffre n'est pas exhaustif et ne reflète pas forcément la réalité du DIF dans la branche dans la mesure où les entreprises n'ont pas l'obligation de nous signaler qu'une formation relève du DIF.

- 1 bilan de compétences a été réalisé.
- Aucune Validation des Acquis de l'Expérience n'a été réalisée.

Chapitre 4

Synthèse



Tableau récapitulatif

Dispositif de formation	Nombre de stagiaires 2007	Nombre de stagiaires 2008	Evolution %
Formation clés en main	10	10	=
Contrat de professionnalisation	36	36	=
Formation tuteur	9	11	+ 22%
Période de professionnalisation	27	3	- 89%
Formation continue Moins de 10 salariés	260	285	+18%
Formation continue 10 salariés et plus	225	319	+42%
TOTAL	567	664	+17 %